



30 mai 2022

Prolongement des actes de la plainte « tous vaccinés, tous protégés »

L'Association REACTION 19 continue à se battre pour empêcher l'utilisation de propos mensongers et trompeurs !

Le 22 avril dernier, nous vous avons communiqué les mises en demeure que nous avons adressées à Madame Delphine Ernotte, en sa qualité de Président de France Télévisions et à Messieurs : Maxime Saada, en sa qualité de Président du groupe Canal plus, Nicolas Bellet de Tavernost en sa qualité de Président du Groupe M6, Gilles Pélisson, en sa qualité de Président de TF1 et Grégory Rabuel, en sa qualité de Président d'Altice France, d'avoir à cesser la diffusion de la publicité des « vaccins » contre le COVID 19 « *Tous vaccinés, tous protégés* » sur tous les supports utilisés par les sociétés qu'ils dirigent.

Pour votre parfaite information, l'Association REACTION 19 a reçu deux réponses des sociétés susvisées, déjà mises sur le site, à savoir : une, par lettre du 31 mars dernier, venant de la part de France Télévisions, et l'autre du 11 avril dernier, sur papier en tête de la société BFM TV, société du groupe Altice France.

Ainsi, en date du 3 mai 2022, nous avons reçu la réponse du Grégory Rabuel, en sa qualité de Président d'Altice France, et nous lui avons adressé une lettre le 18 mai, dont copies ci-jointes.

En date du 16 mai 2022, nous avons adressé une lettre RAR à l'attention du Président Directeur Général de RMC, qui porte sur la publicité trompeuse des « vaccins » Covid 19, notamment chez les femmes enceintes et les nombreux effets secondaires subis par elles et leurs enfants, dont copie ci-jointe. Nous attendons sa réponse.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites.

Vous en souhaitant une bonne lecture et à très vite sur notre site,

Bien à vous,

ASSOCIATION REACTION19

